

Pré-inscriptions scolaires (maternelle ou nouvel arrivant)

26 février 2024

Jeunesse

Si votre enfant s'apprête à faire sa première rentrée scolaire en septembre 2024, il est indispensable de faire une pré-inscription auprès du GuichetuniK, **entre le 1er mars au 30 avril 2024, uniquement sur rendez-vous.**

Pièces justificatives :

- Livret de famille
- Assurance scolaire et extra-scolaire avec le nom de l'enfant
- Carnet de santé de l'enfant – PAI en cas d'allergie, asthme ou autre
- Numéro allocataire CAF et attestation quotient familial ou avis d'imposition N-2
- En cas de séparation : extrait de jugement de garde des enfants ou attestation écrite.

Nous vous invitons à transmettre ces documents par mail avant le rdv.

Si vous avez déjà fourni les pièces énumérées ci-dessus à un autre service municipal et si votre situation familiale n'a pas changé, vous pouvez procéder à l'inscription sans avoir besoin de transmettre à nouveau ces documents.

Restauration scolaire et périscolaire : votre enfant sera automatiquement inscrit. Vous n'avez pas besoin de faire de démarche supplémentaire.

GuichetuniK : Hôtel de Ville, 02 40 80 85 00 ou guichetunik@saintsebastien.fr

■